

Des religieuses contre le trafic d'êtres humains

Article rédigé par *Thierry Boutet*, le 09 novembre 2007

Douze millions de Noirs ont été vendus en Afrique durant quatre siècles. Douze millions de femmes l'ont été ces dix dernières années par les réseaux proxénètes d'aujourd'hui. Un scandale opaque et silencieux.

Prix de vente d'une jeune femme sur le marché européen : entre 1000 et 5000 euros, et celle-ci rapporte cent fois plus à son propriétaire .

Battues, violées, séquestrées droguées, 80 % des prostituées le sont sous la contrainte. Ces chiffres hallucinants sont la conséquence de la mondialisation, de la pauvreté et en Europe de l'ouverture des frontières de l'Est.

Nos démocraties ont fait repentance pour la traite des Noirs. Mais le silence est impressionnant au sujet de cet esclavage moderne qui prospère dans nos grandes villes.

Une mobilisation semble pourtant s'opérer dans l'Église et au niveau du Conseil de l'Europe.

L'agence Zenit du 5 novembre a fait part du séminaire international de lutte contre le trafic et l'exploitation d'êtres humains qui s'est tenu à Rome du 15 au 20 octobre. Il a réuni des religieuses de différentes congrégations et divers pays du monde, pour participer au lancement du premier réseau religieux international contre le trafic et l'exploitation des êtres humains . Celles-ci opèrent dans les pays de l'Est d'où proviennent la plupart des jeunes femmes qui, après avoir été revendues une ou deux fois, achèvent leur parcours dans les eros center d'Allemagne ou dans telles ou telles grandes villes d'Europe.

Sœur Eugenia Bonetti, missionnaire de la Consolata, est responsable de ce séminaire organisé par le Bureau de la traite des êtres humains de l'USMI (Union des supérieures majeures d'Italie), financée par l'ambassade des États-Unis près le Saint-Siège. Elle évoque l'objectif principal des religieuses : [Nous voulons] créer ou renforcer un réseau de communication et de travail entre les différentes conférences des religieuses présentes dans certains pays de provenance, de passage et de destination de tant de femmes et de mineurs, vendus et achetés comme des marchandises. Notre espoir est de pouvoir créer un réseau, de travailler ensemble pour venir en aide à toutes ces personnes, traitées comme des esclaves, qui attendent encore d'être libérées de leurs chaînes. De son côté le Conseil de l'Europe poursuit son action pour faire ratifier la convention de Varsovie du 16 mai 2005 sur la lutte contre la traite des êtres humains.

Celle-ci a pour but de favoriser la coopération des États européens pour prévenir et combattre toute forme de traite. Elle a été signée par 27 États. Mais pour qu'elle entre en application, dix pays doivent la ratifier. Chypre est le dixième État à l'avoir fait. Si les députés français l'ont votée le 1er août dernier, la France n'a pas encore déposé sa ratification auprès du Conseil de l'Europe. Un oubli sans doute provisoire mais qui bloque sa mise en œuvre. Espérons que cet ultime obstacle soit levé. Il y va du sort de 200 000 femmes en Europe.

D'accord, pas d'accord ? Envoyez votre avis à l'auteur